



**RELEVÉ ANNUEL
DES PRISES
Piégeur agréé**

Imprimé à retourner par le piégeur à la DDT avant le 30 septembre
Même si le piégeage n'a pas été pratiqué au cours de la saison

Envoi de ce compte-rendu par le piégeur :

- 1 ex Préfet (DDT)
- 1 ex Fédération départementale des chasseurs

**Direction départementale des Territoires de l'Oise
Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt
Bureau Chasse-Forêt
2 boulevard Amyot d'inville
BP 20317
60021 BEAUVAIS CEDEX**

Année cynégétique du 1^{er} juillet 201 au 30 juin 201

PIEGEUR

N° agrément :

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Tél :** / / / /

Code Postal : **Ville :**

Email : @.....

TERRITOIRE COMMUNAL PIEGE (une seule commune par relevé) :

PRISES REGLEMENTAIRES									PRISES RELACHEES						
RENARD	FOUINE	RAT MUSQUE	RAGONDIN	RATON LAVEUR	PIE BAVARDE	CORBEAU FREUX	CORNEILLE NOIRE	ETOURNEAU SANSONNET	PUTOIS	BELETTE	HERMINE	CHAT "HARET"	BLAIREAU	GEAI DES CHENES	AUTRES

Animaux nuisibles détruits à l'aide d'une arme à feu en dehors de l'activité de piégeage :

Espèces, nombre :

Observations :

.....

DATE : / / 201

SIGNATURE :